

GREC ANCIEN

ÉCRIT : VERSION GRECQUE

David-Artur Daix – Jean Yvonneau

Neuf candidats étaient inscrits à l'épreuve de version grecque cette année. Huit d'entre eux ont finalement composé, contre dix en 2017. Les notes s'échelonnent de 01/20 à 19,5/20. Trois copies ont obtenu la moyenne et les deux meilleures ont été notées respectivement 19/20 et 19,5/20. S'agissant d'un concours, ces notes n'indiquent pas un travail parfait, mais distinguent simplement les versions les plus méritantes. La moyenne générale de l'épreuve s'établit à 10,06/20, en recul par rapport à l'an passé, les candidats ayant manifestement eu plus de mal à comprendre Isocrate que Xénophon.

Le texte proposé cette année était tiré de l'*Éloge d'Hélène* (§ 49-51). Intitulé « Femme fatale » et précédé d'une phrase de présentation qui en précisait rapidement les enjeux, ce passage démontrait en quelques phrases à quel point Grecs et Barbares avaient pu convoiter Hélène, démonstration qui justifiait l'interrogation initiale, au potentiel du passé : Τίς δ' ἄν τὸν γάμον τὸν Ἑλένης ὑπερεῖδεν, « Qui aurait pu dédaigner d'épouser Hélène ? »

La langue était parfaitement classique. Ni le vocabulaire, ni la morphologie ne soulevaient de difficulté. Pourtant, dans la première phrase, le verbe ὑπερεῖδεν a donné lieu à de nombreux contresens difficilement compréhensibles, le *Bailly* ne proposant pour ὑπεροράω-ῶ que des traductions parfaitement claires et sans ambiguïté dans un article par ailleurs très court. Plus loin, la forme ἦγον était de toute évidence à la 3^e personne du pluriel, comme le soulignait le moyen συνεστήσαντο juste après, et non à la 1^{re} personne du singulier. En outre, comme souvent, les datifs pluriels des participes, ici ἀποδοῦσιν et ἀμελήσασιν, ont suscité des erreurs d'analyse et, par suite, de construction, certains candidats les prenant pour des formes conjuguées à cause de leurs désinences, alors même qu'en l'occurrence ces participes-là ne sont aucunement les homonymes de formes personnelles. Précisons enfin que le mot σῶμα ne désigne pas uniquement le « corps », mais aussi la « personne », acception qui convenait bien mieux ici pour traduire la dernière phrase.

Quant à la syntaxe, comme toujours chez Isocrate, elle reposait sur un développement construit de façon parfaitement parallèle qui mettait en balance l'action des Grecs d'un côté (οἱ μὲν Ἕλληνας, τοῖς μὲν, οἱ μὲν, οἱ μὲν) et celle des Barbares de l'autre (οἱ δὲ βάρβαροι, τοῖς δ', οἱ δ', οἱ δ'). Les phrases étaient assez courtes et ne présentaient pas de pièges. Pourtant, peu de candidats ont su apprécier les deux corrélations comparatives (τοσοῦτον... ὅσον περ et τηλικούτον... ὅσος). La seconde, il est vrai, était espacée, mais les mots qui interviennent sont étroitement liés et ont été plutôt bien compris dans l'ensemble, de sorte que la construction n'aurait pas dû s'en trouver obscurcie. Surtout, nous regrettons que seule une copie ait proposé une traduction satisfaisante pour l'accusatif absolu Ἐξὸν κτλ., « Alors qu'il était permis... », tour fort courant avec les composés du verbe être de sens impersonnel (ἐξὸν, παρόν, μετόν etc.).

Rappelons pour finir que tout exercice de traduction constitue d'abord une épreuve de français. Malheureusement cette année, plusieurs copies non seulement ne présentaient que très

peu de rapport avec le texte original sur le fond, mais en outre n'offraient qu'une maîtrise très approximative de la langue française. Il n'est pas utile de proposer un relevé de toutes ces fautes, mais en voici quelques exemples, à titre d'information :

- l'usage des temps et des modes n'est pas indifférent en français et l'on ne saurait mêler impunément dans une même phrase présent, imparfait, passé simple, passé composé, conditionnel etc. ;
- les règles d'accord des participes passés doivent être sues et appliquées avec rigueur ;
- dans le tour « tout entière », « tout » est un adverbe et donc invariable ;
- « tranquillité » et « tranquillement » prennent deux « l ».

Cette version d'Isocrate nous a permis de distinguer deux très bonnes copies, ce dont nous nous félicitons. Reste que, sur un texte de facture aussi classique, nous nous attendions à de meilleurs résultats. Dans ces conditions, nous ne pouvons que rappeler en conclusion la nécessité pour les candidats de se familiariser le plus possible avec la langue grecque durant leurs années propédeutiques grâce à la pratique assidue du « petit grec ».

ORAL : ÉPREUVE À OPTION

Jean Yvonneau – David-Artur Daix

2018 a été une très bonne cuvée. En effet, trois admissibles ont passé l'épreuve d'oral, obtenant respectivement 15/20 sur Hérodote, 17 sur Aristophane et 18 sur Platon.

Tous les candidats ont lu avec attention leur texte *et* leur paratexte (titre, chapeau, appareil de notes) ; aucun n'a fait de contresens sur les auteurs ou les œuvres ; tous ont démontré des connaissances solides en grammaire, sachant par exemple analyser la valeur aspectuelle d'un verbe pour en affiner la signification ; tous, enfin, se sont employés à faire de la reprise, qu'ils avaient demandée entre la traduction et le commentaire, un moment de dialogue dynamique et fructueux. De tout cela, le jury s'est beaucoup réjoui.

En revanche – car les grincheux doivent avoir leur quart d'heure –, il convient de regretter la lecture parfois hésitante et les polysyllabes épineux, l'ignorance de quelques mots ou tournures d'usage fréquent (δίψη / διψάω-ῶ, οὐκ ἔστιν ὅπως). On rappellera aussi que l'optatif avec ἄν peut, outre un strict potentiel, exprimer un ordre (λέγοις ἄν = « tu peux parler » = « parle ! », comme en français). Pour finir, le commentaire, un peu comme les années précédentes, semble avoir fait les frais d'un certain manque de temps et il en est résulté parfois un aspect improvisé ou lacunaire : on critique ainsi que tel candidat n'ait pas su reconnaître les éléments topiques de tel genre littéraire, positivement présents dans l'extrait qu'il avait à traiter, ou qu'un autre se soit emparé du mot « pauvreté » qu'offrait le texte pour nous parler... de luxe.

Mais ce ne sont que pointilles au regard de l'impression d'ensemble que garde le jury et qu'il tient à partager, en félicitant les athlètes — tous finalement reçus ! — et en n'oubliant surtout pas leurs aliptes.